

VENTE DES PARTS SOCIALES DE LA BRED

Le présent rapport a pour objet de recueillir l'avis du Conseil municipal sur la vente des parts sociales détenues par la Ville de Le Port dans le capital de la BRED Banque Populaire.

La Ville détient 304 parts sociales de la BRED Banque Populaire, soit moins de 0,01 % de son capital.

Cette situation est liée à des prêts contractés à la fin des années 80 et au début des années 90 auprès du Crédit Maritime Mutuel d'Outre-mer dont la Ville était actionnaire, et qui a été intégré, en octobre 2015, dans le groupe BRED Banque Populaire.

Le tableau ci-dessous synthétise les éléments financiers de cette vente :

Etablissement bancaire	Nombre parts sociales	Valeur d'acquisition	Valeur du portefeuille	Valeur à la vente	Plus value
BRED – BANQUE POPULAIRE	304	3 048,98 €	3 167,68 € (soit 10,42 € la part)	3 167,68 €	121,70 €

Compte tenu :

- du poids symbolique de la Ville dans le capital de la banque (moins de 0,01 %) ;
- que la vente de ces parts n'a d'impact ni sur la relation avec cette banque ni sur les conditions financières des prêts ;

Il est demandé au Conseil municipal :

- d'approuver la vente à la BRED Banque Populaire des 304 parts sociales, détenues par la Ville, au prix de 3 167,68 € ;
- d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer tous les actes correspondants.